

ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



DES SPÉCIALISTES AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ 2018 DES FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS DE L'ASF

12 MARS 2019

PRÉSENTATION DES STATISTIQUES D'ACTIVITÉ 2018 DES FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS DE L'ASF

Jean-Marc Vilon

Président de l'ASF

Directeur Général de Crédit Logement

Jean-Marie Bellafiore

Vice-Président de l'ASF Directeur Général

Délégué de BNP Paribas Personal Finance

Patrick de Villepin

Président de la Commission Affacturage de l'ASF

Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas Factor

François Camilleri

Président de la Commission Crédit-Bail de l'ASF

Directeur Général Délégué de Natixis Lease

Françoise Palle-Guillabert

Délégué Général de l'ASF

LES MISSIONS DE L'ASF

INFORMER ET PROMOUVOIR

Une équipe de 33 collaborateurs assure l'information réglementaire et économique de ses membres ainsi qu'un suivi statistique régulier de leur activité. Ils organisent la concertation pour dégager des positions communes et faire valoir la spécificité des métiers de financement spécialisé auprès des pouvoirs publics français et européens.

ACTEUR EUROPEEN

L'ASF assure la présidence d'EU Federation, l'association européenne d'affacturage. Elle est membre du comité de direction de Leaseurope pour le crédit-bail et d'Eurofinas pour le crédit à la consommation.

MEDIATION

Un médiateur de branche a été mis en place dès 1995 et inscrit en avril 2016 sur la liste européenne. L'ASF entretient par ailleurs un dialogue continu avec les organisations de consommateurs.

CONCERTATION

L'ASF gère également sa propre convention collective de branche (250 entreprises, 25 000 salariés).

FORMATION

L'ASFFOR, organisme de formation des sociétés financières, organise des réunions d'information et des stages « métiers ».

LES ADHÉRENTS DE L'ASF

AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

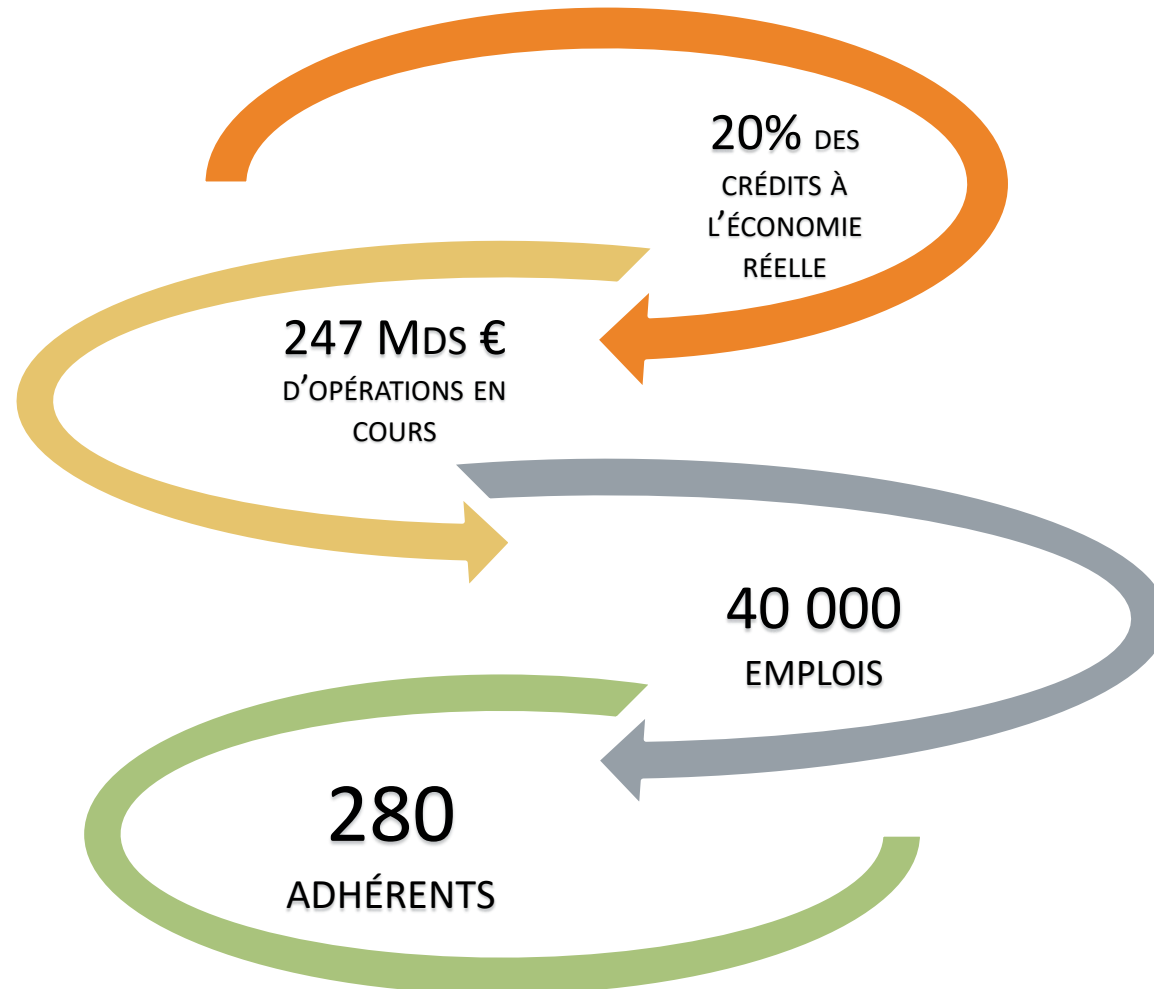


L'ASF représente en France et à Bruxelles les métiers de financement spécialisé

Les adhérents de l'ASF sont des sociétés de financement, établissements de crédit ou banques spécialisés, entreprises d'investissement, établissements de paiement et établissements de monnaie électronique ayant pour caractéristique commune de proposer des financements spécialisés aux entreprises et aux ménages. Leurs activités sont régulées et supervisées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ou l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

L'ASF, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

Les **280** adhérents de l'ASF représentent
8 métiers au service des entreprises
et des ménages et sont
acteurs de la croissance



LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS FINANCENT L'ÉCONOMIE RÉELLE, LES MÉNAGES COMME LES ENTREPRISES

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, EN 2018, C'EST:

- **1,1 million** de projets d'investissements d'équipement (matériel de transport, informatique, autres matériels d'équipement professionnel) financés par leasing ou crédit d'équipement classique.
- **73,5 millions** de créances prises en charge par les sociétés d'affacturage auprès de 41 000 entreprises (de tailles très diverses) pour un montant unitaire moyen de 4 400 euros.
- **1 500** opérations d'investissement en immobilier d'entreprise (locaux industriels, commerciaux, bureaux, cliniques, cinémas...) financées par crédit-bail immobilier pour un montant unitaire moyen de 3 millions d'euros.

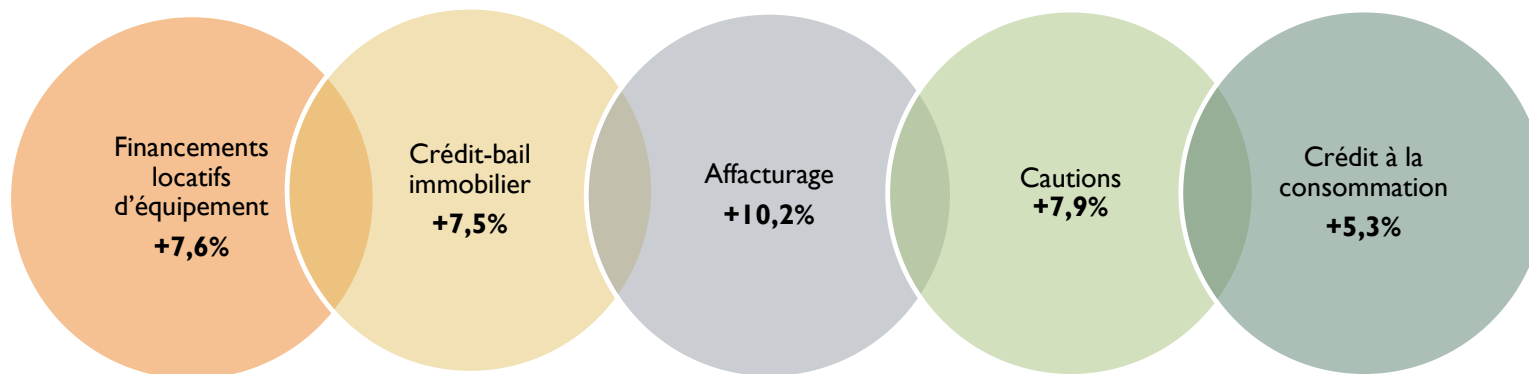
LE FINANCEMENT DES MÉNAGES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, C'EST, EN 2018:

- **5 millions** de ménages dont l'équipement (automobile, équipement du foyer - ameublement, équipement multimédias...) est financé par un crédit à la consommation.
- **483 000** prêts à l'habitat garantis par une société de caution.

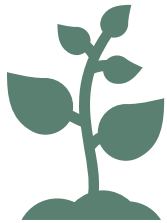
L'ACTIVITÉ DES ADHÉRENTS DE L'ASF EN 2018 : LA REPRISE SE CONSOLIDE

L'activité en 2018 : la tendance favorable se confirme; tous les secteurs bénéficient de cette bonne orientation même si certains n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant-crise.

1. Le rythme de croissance des financements locatifs des investissements d'équipement des entreprises se stabilise (+7,6%).
2. En immobilier d'entreprise, la production en crédit-bail immobilier se redresse (+7,5%).
3. L'affacturage renoue avec une croissance à deux chiffres (+10,2%).
4. L'activité des sociétés de caution progresse significativement (+7,9% pour les engagements hors-bilan).
5. Le redressement de l'activité s'est poursuivi pour le crédit à la consommation (+5,3%).



FOCUS PAR METIER



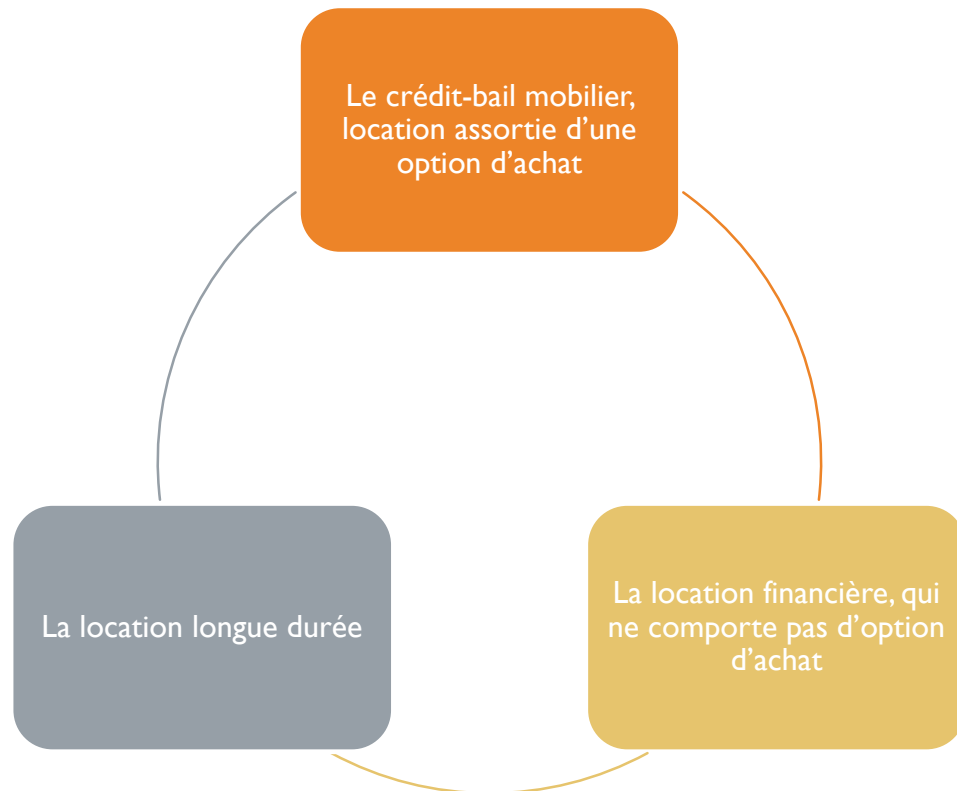
- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- STATISTIQUES DE LEUR ACTIVITÉ



LE CRÉDIT-BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER

I. LES FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS - LEASING

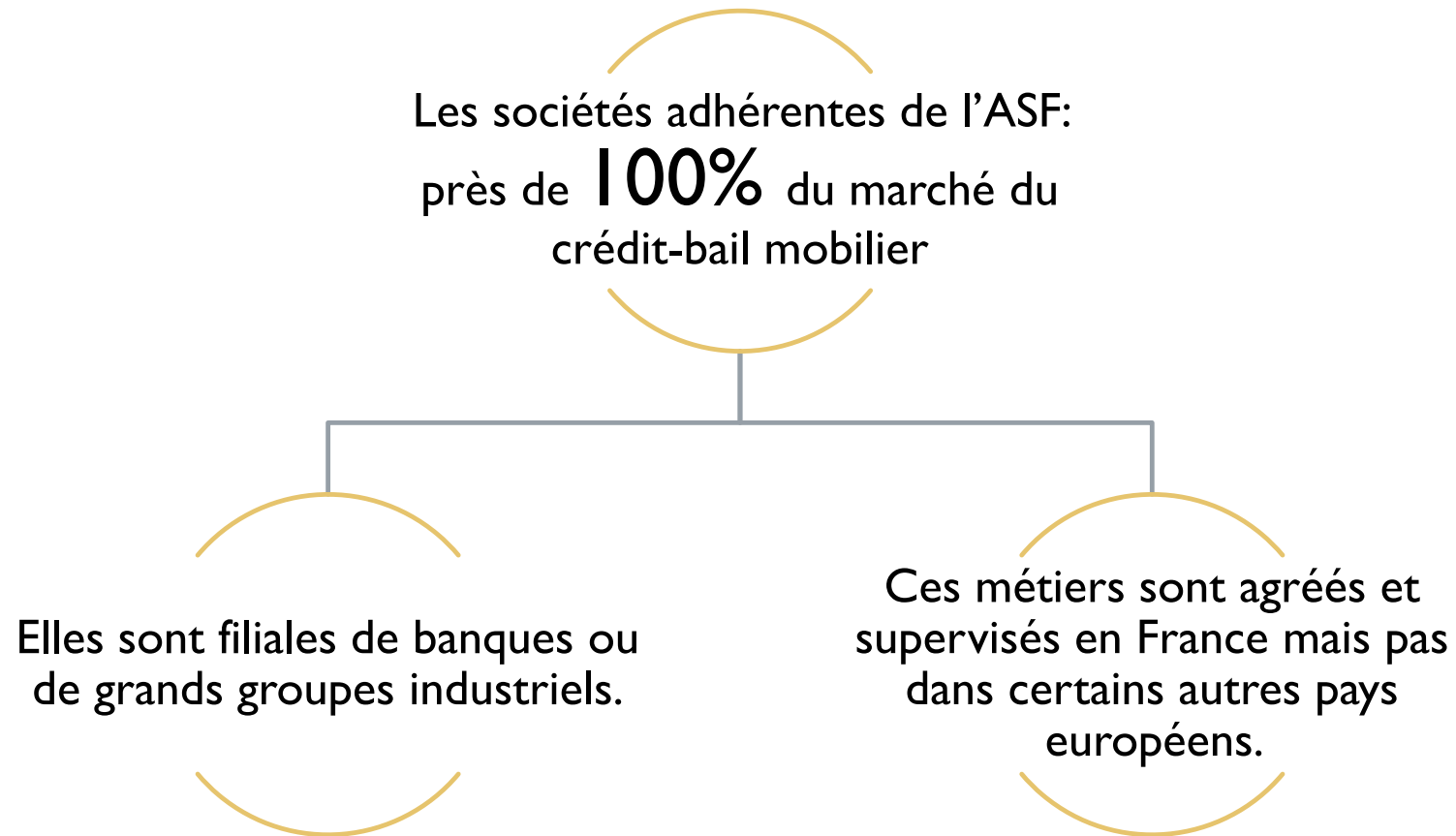
Plusieurs formes de location :



Tout équipement peut faire l'objet d'un financement locatif, depuis le matériel de transport, de chantier, à la bureautique en passant par le matériel médical ou industriel.



LES FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS - LEASING

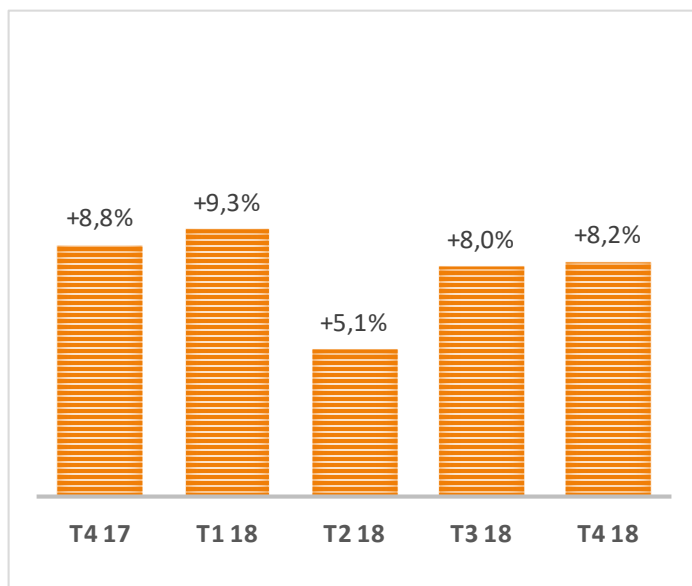


LE LEASING EN 2018 : LE RYTHME DE CROISSANCE SE STABILISE

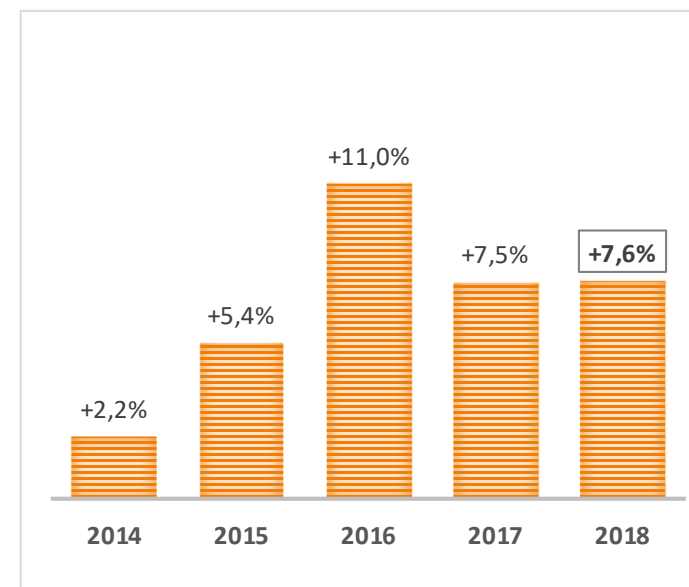
- L'activité enregistre sur 2018 une hausse d'ampleur comparable à celle de l'année précédente avec +7,6% à 29,9 Mds d'euros (après +7,5% en 2017).
- Les opérations de location simple ont progressé moins rapidement que les financements par location avec option d'achat (respectivement +6,9% et +8,1% par rapport à 2017). Ces derniers ont représenté, en 2018, 25,2% du total des investissements des entreprises en biens manufacturés et 22,4% en moyenne sur les trente dernières années.

2018
+7,6%
29,9 Mds €
d'investissements
nouveaux

Production trimestrielle en 2018
Variation / même période année précédente



Production annuelle
Variation / année précédente



LE LEASING : VERS UNE ÉCONOMIE DE L'USAGE



- Vers une économie de l'usage au détriment de la propriété : on observe un profond changement dans les habitudes et les comportements qui est favorable au leasing.
- De fait, le leasing est un mode de financement qui s'impose en Europe (384 Mds d'euros en 2017 soit +9,4%), avec un taux de pénétration de l'ordre de 15% y compris auprès des PME innovantes, exportatrices et à forte croissance.
- Les principaux leaders du secteur sont français.

Source : Leaseurope

2. LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

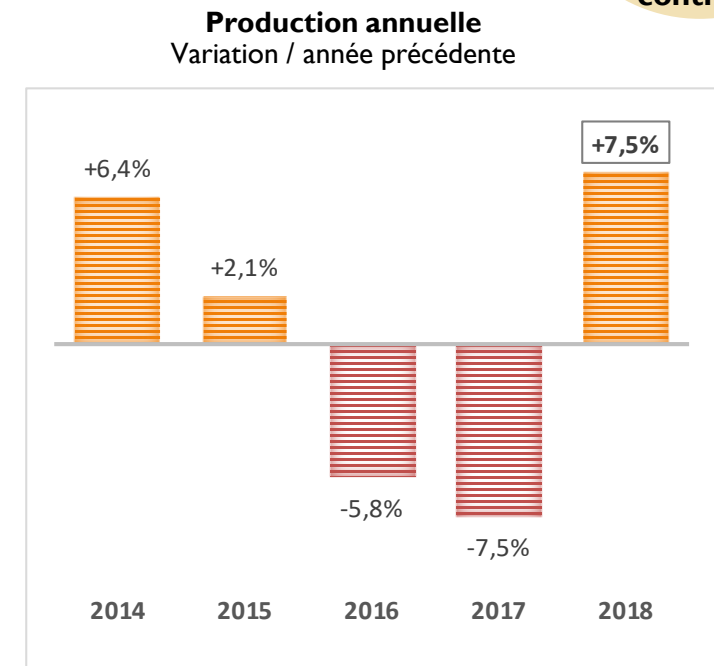


- Le crédit-bail immobilier permet à une entreprise d'acquérir un immeuble (existant ou à construire) en le louant sur une période donnée (entre 12 et 15 ans en général) et en l'achetant, si elle le souhaite, à l'issue de cette période.
- Le financement l'investissement est intégral et l'amortissement fiscal plus rapide.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de **100%** du marché en crédit-bail immobilier. Elles sont filiales de grands groupes bancaires.

LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER EN 2018 : LA PRODUCTION SE REDRESSE

- Après deux années consécutive de repli, les opérations de crédit-bail immobilier renouent avec une croissance significative : elles progressent de **+7,5%** par rapport à 2017 pour un montant de **4,3 Mds** d'euros de nouveaux contrats signés.
- L'activité évolue en fonction du type de locaux concernés :
 - -7,3% pour les locaux commerciaux
 - +9,1% pour les locaux industriels (la part la plus importante de la production)
 - +18,6% pour les locaux de bureaux
 - +34,4% pour les locaux divers (cliniques, hôpitaux, cinémas,...)

2018
+7,5%
4,3 Mds €
de nouveaux
contrats



LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER : UNE 16 EXPERTISE FRANÇAISE RECONNUE, UN OUTIL POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Afin de favoriser l'activité économique et la transition énergétique, l'ASF fait des propositions :

- Pour inciter davantage les entreprises à recourir au crédit-bail immobilier afin d'engager des projets d'acquisition d'immeubles ou de refinancement de leur actif (lease back) intégrant un volet travaux d'amélioration de la performance énergétique, par la mise en place d'une fiscalité avantageuse
- Le marché potentiel est important, avec un parc de bureaux et de bâtiments commerciaux présentant un potentiel d'économies d'énergie souvent sous-estimé, et pouvant atteindre 5 Mds € d'investissements à horizon 2020.



LES SOFERGIE : LE FINANCEMENT DES PROJETS ENERGETIQUES



Elles sont particulièrement présentes sur le marché des énergies renouvelables

Eolien - 1er marché : les Sofergie financent 50% des projets français en région.

Photovoltaïque.

Biomasse et méthanisation.

Créées en 1980 pour le financement de certains investissements dans le domaine des économies d'énergie, du traitement des déchets et des collectivités locales.

Elles proposent des solutions de financement adaptées au rythme de l'évolution des marchés et de la réglementation :

- avec des équipes spécialisées proches des canaux bancaires pour développer les énergies renouvelables en région,
- et un savoir-faire pluridisciplinaire (expertise sectorielle / ingénierie financière et juridique / modélisation financière).

LES SOFERGIE : LE FINANCEMENT DES PROJETS ENERGETIQUES

7,3
Mds d'€*

Investis par les Sofergie sur les 20 dernières années (opérations de crédit-bail).

1,5
Md d'€

d'immobilisations nettes (encours en crédit-bail) au 31 décembre 2018.



Dans le cadre du financement de la transition énergétique, les Sofergie sont un outil essentiel.



AFFACTURAGE

3. L'AFFACTURAGE : UN SERVICE DE FINANCEMENT À COURT TERME DES ENTREPRISES

**L'AFFACTURAGE EST À
DESTINATION DE L'ENSEMBLE
DES ENTREPRISES : DE LA TPE
À LA GRANDE ENTREPRISE**



Un service financier fondé sur l'achat de créances.

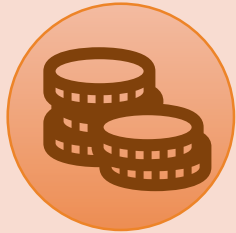


Fourni par des factors, établissements spécialisés, réglementés et supervisés.



Ces factors ont une connaissance fine des secteurs d'activité dans lesquels sont réalisées les opérations de leurs clients, en France et à l'international.

3. L'AFFACTURAGE : UN BOUQUET DE SERVICES A DESTINATION DE TOUTES LES ENTREPRISES



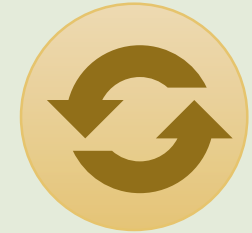
Bénéficier d'un financement de leurs besoins de trésorerie, de façon alternative ou complémentaire au crédit bancaire classique



Externaliser la gestion de leur poste clients (gestion des règlements, recouvrement...), pour se concentrer sur leur cœur de métier



Réduire les délais de paiement



Couvrir le risque d'impayés

AFFACTURAGE : MODE DE FINANCEMENT À COURT TERME AU SERVICE DES TPE/PME GRÂCE À UN GAIN EN LISIBILITÉ ET EN ATTRACTIVITÉ

Forfait



Les factors français sont les seuls en Europe à avoir développé une offre pour les TPE. Ils ont multiplié ces dernières années des produits dits "au forfait", plus simples, lisibles et attractifs.

Glossaire



L'ASF a conduit des travaux de simplification et d'harmonisation des libellés de coûts en vue d'établir un glossaire des frais liés aux prestations d'affacturage.

Récapitulatif des frais



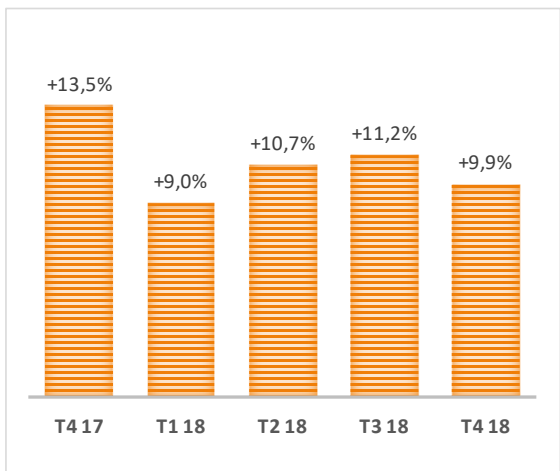
Un récapitulatif des frais permettant d'agrèger les frais payés annuellement est mis à disposition des TPE.

L'AFFACTURAGE EN 2018: UNE CROISSANCE A DEUX CHIFFRES

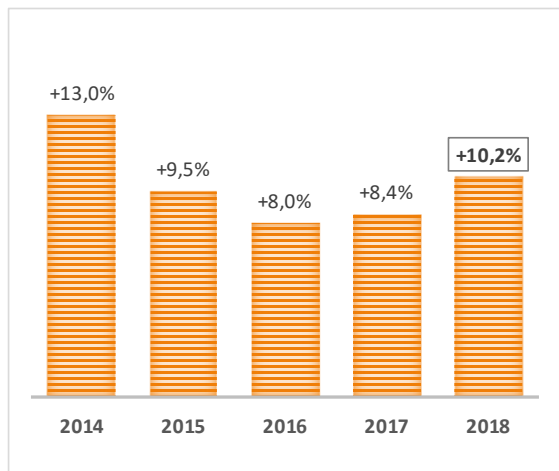
- Un niveau de montant de créances prises en charge jamais atteint : 320,4 milliards d'euros
- Un taux de croissance à deux chiffres pour la première fois depuis 4 ans (+10,2%)

2018
+10,2%
320,4 Mds € de créances prises en charge

Montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturage



Variation / Même période année précédente



Variation / Année précédente

L'AFFACTURAGE EN 2018 : UNE CROISSANCE BOOSTÉE PAR L'INTERNATIONAL

- Le dynamisme des opérations est plus accentué à l'international. En 2018:

2018

+10,2%

320,4 Mds € de
créances prises en
charge



**Marché
domestique :**
+7,1%
223,8 milliards
d'euros



**A
l'international**
+18,1%
96,7 milliards
d'euros



30,2 % des
opérations
d'affacturage
réalisées à
l'international contre
19,3% il y a 5 ans

L'AFFACTURAGE : UNE SUCCESS STORY FRANÇAISE

UNE SOLUTION DE
FINANCEMENT

POUR **41 000**
ENTREPRISES
FRANCAISES



DONT 90% DE TPE/PME

UNE FORTE
CROISSANCE À
L'INTERNATIONAL



FRANCE : 1ER RANG MONDIAL SUR
L'ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL EN
2017

UNE
EXCELLENCE
FRANÇAISE



2EME rang européen / **3EME** rang
mondial en 2017

* Chiffres 2017



LES SOCIÉTÉS DE CAUTION

4. LES SOCIÉTÉS DE CAUTION : UN OUTIL DE SOUTIEN DE FINANCEMENT DE PROJET ET DE SÉCURISATION DES TRANSACTIONS



Pour les particuliers : la caution répond au besoin de garantie du prêteur (crédits immobiliers) et apporte une solution simple pour l'emprunteur.

Pour les entreprises, la caution sécurise leur environnement en facilitant leur accès au crédit (de trésorerie ou d'investissement) par un partage du risque avec le prêteur, ou en garantissant un paiement, la restitution de fonds ou une obligation de faire, rassurant ainsi les partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs, sous-traitants...).

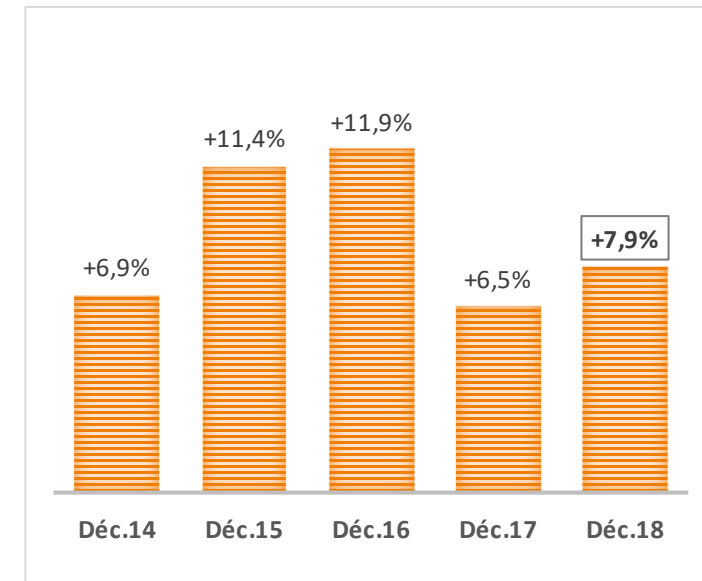


La caution est obligatoire pour l'exercice de certaines professions réglementées (garantie de fonds du public, d'achèvement de la construction d'habitations, des sommes dues à l'URSSAF...).

LES SOCIÉTÉS DE CAUTION EN 2018 : L'ACTIVITÉ EST SOUTENUE

- Après un ralentissement en 2017, les sociétés de caution enregistrent en 2018 une activité soutenue : le montant des engagements hors-bilan atteint **688,4** Mds d'euros à fin 2018 soit une progression de **+ 7,9%**.
- Les garanties délivrées en couverture de crédits destinés aux particuliers constituent la plus grande partie de ces engagements.

Engagements hors-bilan en fin d'année
(glissement sur douze mois)



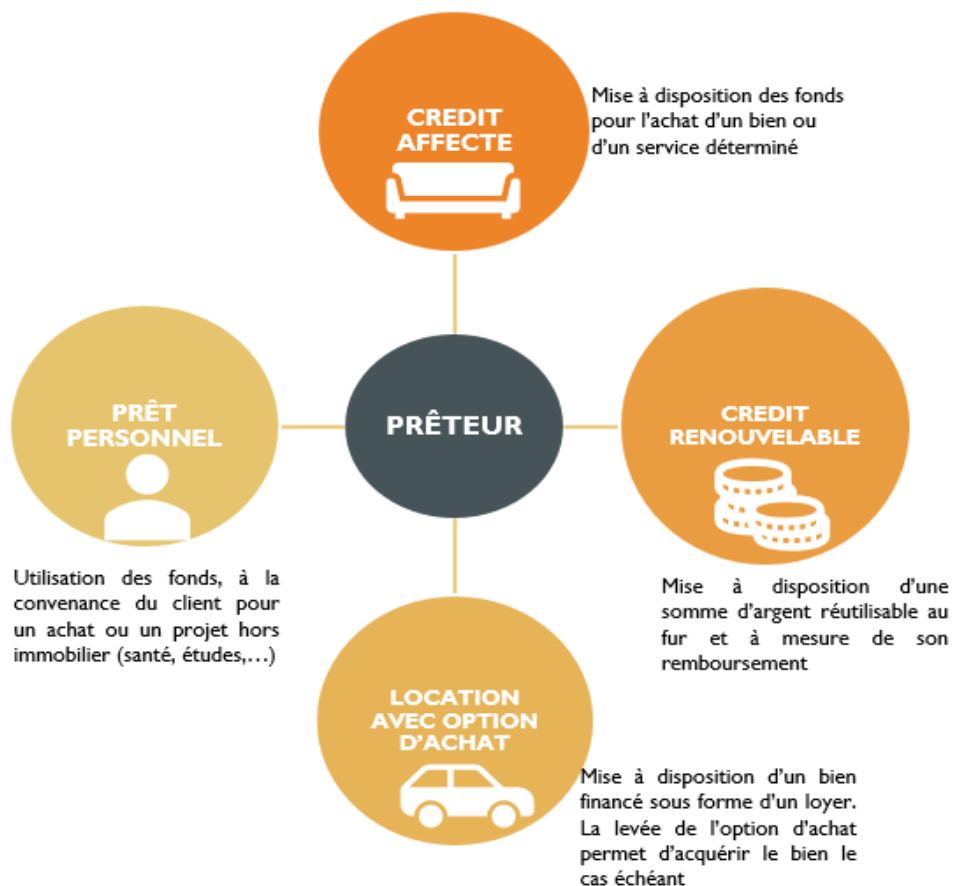
En 2018
+7,9%
688,4
Mds €
d'engagements

A woman with long brown hair, wearing a white top and blue jeans, is sitting on a light-colored sofa. She is looking at a silver laptop computer that is open on her lap. The background is a blurred indoor setting with a window and some furniture. At the top of the image, there are three horizontal bars of different shades of blue and grey. A dark grey semi-transparent banner is positioned at the bottom, containing the title text in white.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

5. LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : UN OUTIL RÉGULÉ AU SERVICE DES MÉNAGES

CHAQUE CATÉGORIE DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION RÉPOND À UN BESOIN SPÉCIFIQUE



- Les crédits sont distribués :
 - soit directement par les établissements spécialisés eux-mêmes (prêt personnel notamment)
 - soit par l'intermédiaire de réseaux de commerçants sur le lieu de vente.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de 50% du marché du crédit à la consommation. Ce sont principalement des filiales de grands groupes de la distribution, de l'automobile ou du secteur bancaire

LES ENJEUX DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION : PRÉSERVER SON RÔLE DANS L'ÉCONOMIE

Le crédit à la consommation a un rôle essentiel dans l'économie française:



- ❑ **7%** du PIB
- ❑ **3** voitures neuves sur **4** et **1** voiture d'occasion sur **2** sont financées à crédit
- ❑ **25%** des ventes de la distribution
- ❑ **27%** des ménages ont un crédit à la consommation

... DANS UN MARCHÉ PROFONDÉMENT TRANSFORMÉ

- Après une activité législative intense (11 lois en 20 ans), la structure du marché du crédit à la consommation a été lourdement affectée, notamment par les lois Lagarde et Hamon:
 - Le crédit renouvelable (dont la part a baissé de 39,5% en 2009 à 23,6% en 2018) est maintenant recentré sur des usages bien définis (gestion du budget et petits achats répétitifs de faible montant)
- L'ASF est vigilante sur l'encadrement européen en cours de révision (DCC) et sur l'impact de la régulation (NPLs)
- Le secteur est en pleine mutation avec la percée de nouveaux acteurs moins régulés (Fintech, agrégateurs...)
- Le secteur est confronté à des défis technologiques et structurels inédits :
 - Recours croissant aux canaux de distribution digitaux : une réponse au besoin de rapidité et de fluidité des clients
 - Evolution des modes de consommation avec le glissement du financement de la propriété vers celui de l'usage

LE CRÉDIT A LA CONSOMMATION À L'ASF EN 2018 : LA TENDANCE FAVORABLE AMORCÉE DEPUIS FIN 2014 SE CONFIRME

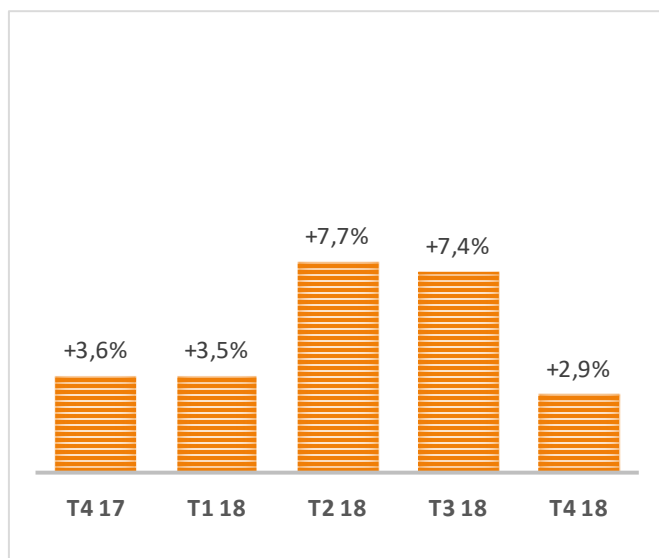
- Avec une progression de +5,3%, l'année 2018 est la 5^{ème} année consécutive de croissance du crédit à la consommation. Ce bon résultat a été sensiblement affecté par un ralentissement en fin d'année dans un contexte économique et social perturbé (dont un recul de -4,6% en décembre 2018).
- La production de 2018 (43,1 Mds d'euros) ressort inférieure de seulement -4% à celle de 2007, année d'avant-crise.

2018

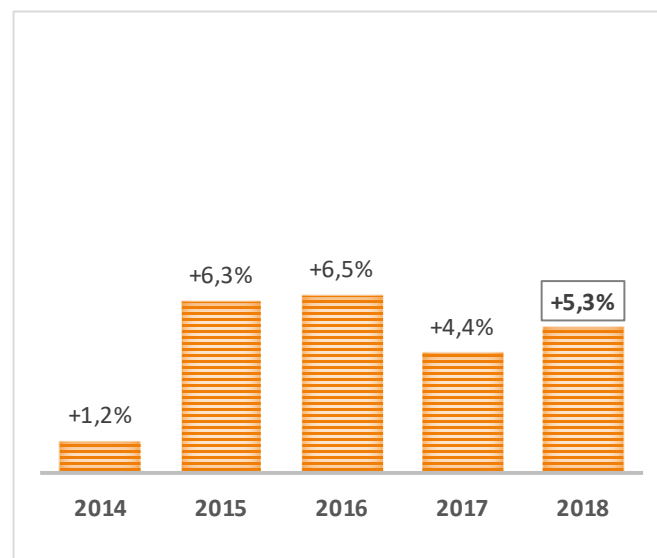
+5,3%

43,1 Mds €
de production

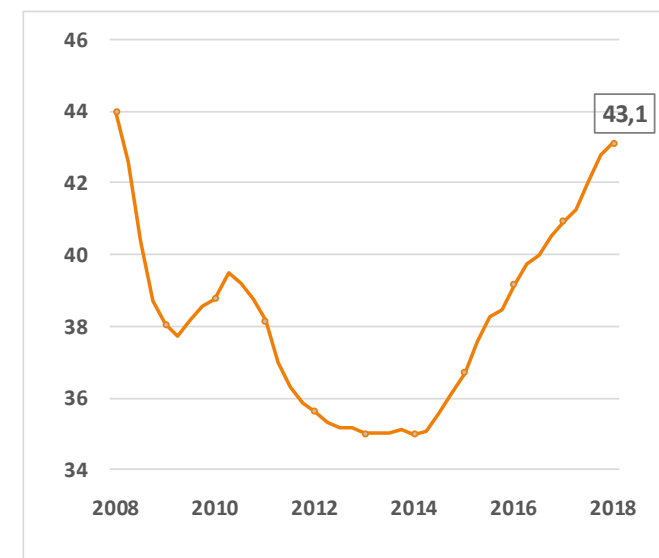
Production trimestrielle en 2018
Variation / Même période année précédente



Production annuelle
Variation / Année précédente



Total de la production
de crédit à la consommation des établissements spécialisés
(en Mds €)



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR CATÉGORIE: LE PRÊT PERSONNEL, TOUJOURS EN TÊTE

13,9 milliards
d'euros sur l'année
2018

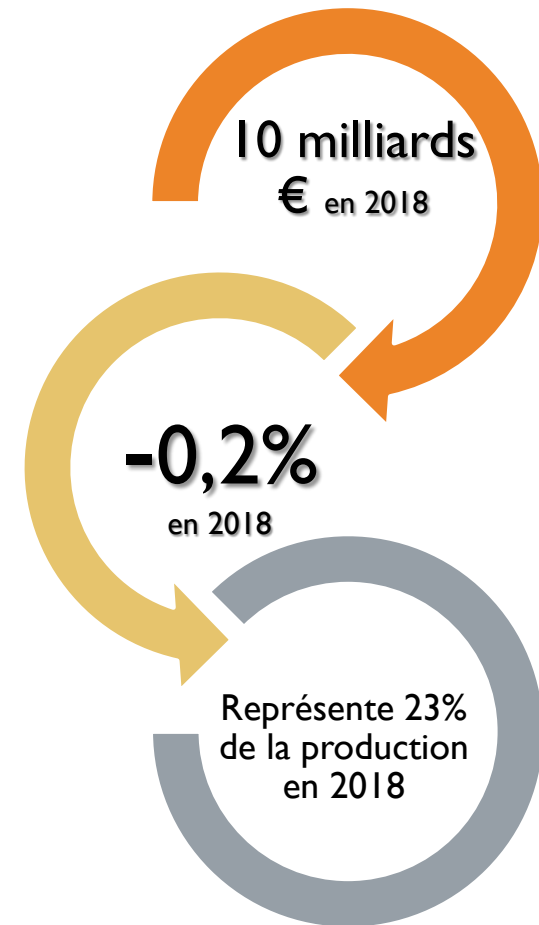
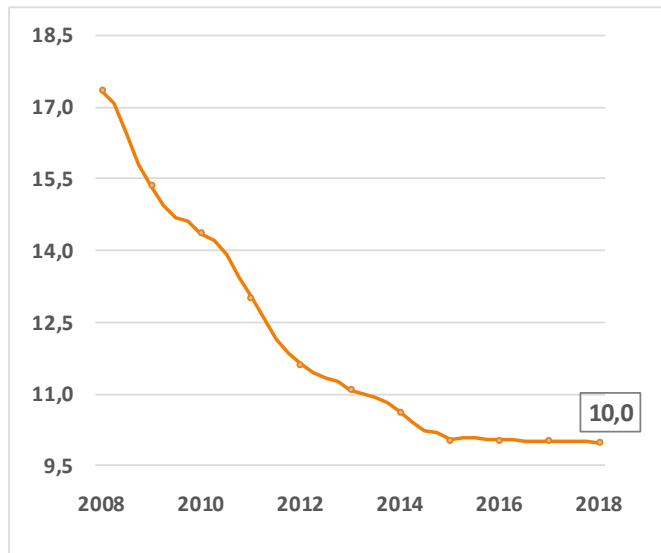
+3,8%
sur l'année
2018

32 % du total
de la production :
1^{er} produit de
financement des
établissements
spécialisés en crédit
à la consommation

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR CATÉGORIE : LE CRÉDIT RENOUVELABLE MARQUÉ PAR UN FAIBLE VOLUME D'ACTIVITÉ

- Avec 10 Mds d'euros de production, l'activité est quasi-stable en 2018 (-0,2%).
- La part de ces opérations continue de décroître dans le total de la production : plus que 23,2% en 2018, contre 39,5% il y a dix ans.

Production en année mobile - En Mds €



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR CATÉGORIE :

LA LOA CONTINUE DE SÉDUIRE LES ACHETEURS D'AUTOMOBILES NEUVES



- La bonne santé du marché automobile en 2018 contribue au résultat du secteur des financements de voitures neuves (par crédit affecté et LOA) auprès des particuliers :
 - +9,4% en 2018
 - 9,4 Mds d'euros en 2018
- La LOA a été privilégiée par les consommateurs au détriment du crédit affecté :
 - la part de la LOA dans ces financements est passée de 42% en 2013 à 75% en 2018
 - la LOA a progressé de + 13,2% en 2018
- Les principaux avantages de la LOA pour le consommateur sont un budget lissé, des dépenses lisibles et une offre de services complémentaires.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR CATÉGORIE : UN TAUX DE CROISSANCE À DEUX CHIFFRES POUR LES FINANCEMENTS D'AUTOMOBILES D'OCCASION



- Avec une production de **4,3** Mds d'euros, les financements d'automobiles d'occasion progressent nettement de **+11,7%** en 2018.
- La croissance a été beaucoup plus marquée pour les opérations de LOA (+36,6% par rapport à 2017) que pour les crédits affectés (+9,4%).
- Cependant, les opérations de LOA restent encore marginales et ne représentent que 10,3% des financements d'automobiles d'occasion auprès des particuliers.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR CATEGORIE: LES FINANCEMENTS DES BIENS D'ÉQUIPEMENTS DU FOYER SONT BIEN ORIENTÉS



**3,1 milliards
d'euros** financés par
crédits affectés en 2017

+4,9 %

En 2018

L'ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR LUTTER CONTRE LE SURENDETTEMENT

Pour lutter contre le surendettement, l'information est fondamentale :

L'ASF collabore activement à la stratégie nationale d'éducation financière (membre de l'IEFP, groupe de travail à la Banque de France, édition de livrets pédagogiques en partenariat avec les associations de consommateurs).

Certains adhérents participent à l'expérimentation de réseaux de points d'accueil et d'orientation ouverts à tous (Points Conseil Budget) qui a débuté en 2016 .

- Le surendettement est en baisse depuis plusieurs années. Par rapport à 2014, le nombre de dossiers déposés (primodépôts et redépôts) a chuté de -29%.
- Dans la part des dettes financières des dossiers de surendettement recevables en 2018, 37,8 % sont de dettes de consommation contre 45,9% en 2014.
- Plus d'une situation de surendettement sur cinq ne comporte aucune dette à la consommation, contre une sur dix en 2011.





PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

6. LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT (PSI) : DES ACTEURS AU SERVICE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Il s'agit d'établissements de crédit spécialisés, d'entreprises d'investissement et de sociétés de gestion délivrant des services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers : actions, obligations, parts d'OPCVM,...) ainsi que des organismes de titrisation (arrangeurs).

50 PSI sont membres de l'ASF dont :

3 organismes de titrisation représentant près de 60% des opérations gérées en France

Les principaux originateurs français d'opérations de titrisation sont spécialisés en crédit à la consommation, crédit automobile, leasing et affacturage.

LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT : DES ACTEURS ESSENTIELS DE LA CROISSANCE

Les PSI drainent l'épargne des ménages et des investisseurs vers le financement des entreprises (dont les PME). Ils sont soumis à un cadre réglementaire désormais très strict. Plusieurs points de vigilance:

L'ASF est attentive aux travaux européens en faveur d'une relance de la titrisation de haute qualité, de nature à alléger les bilans bancaires pour maintenir une capacité élevée à financer l'économie.

Les PSI sont vigilants sur l'enjeu du Brexit pour la Place financière de Paris.

Les PSI déplorent la complexité des réglementations MIF et PRIIPS, qui va à l'encontre des objectifs de drainer l'épargne vers les PME et ETI.

LES GRANDS DÉFIS À VENIR

Disposer d'un cadre **STABLE** et **ADAPTÉ** aux métiers spécialisés dans un

environnement en pleine **MUTATION**

afin de **contribuer** au mieux à la **CROISSANCE** française et européenne.

LA NÉCESSITÉ DE RESPECTER LE PRINCIPE DE PROPORTIONNALITÉ

Dans un environnement en mutation, l'ASF demande une meilleure prise en compte des métiers spécialisés dans les chantiers prudentiels notamment au niveau européen.

Points de vigilance :

Transposition de Bâle III dans CRR:

il est nécessaire que les financements spécialisés, au profil de risque faible et reposant sur la propriété d'un actif soient traités dans le respect du principe de proportionnalité.

Dispositif de traitement des prêts non-performants (NPL) :

- Obligation de provisionnement massif entraînant une charge en fonds propres pour les établissements
- Impact sur les conditions de recouvrement et les politiques d'octroi de crédits : ce sont les clientèles les plus fragiles qui seront les plus touchées (accès réduit au crédit et moindre protection du consommateur).

UN CONTEXTE EUROPÉEN INCERTAIN

- **LE BREXIT** : un enjeu majeur car les adhérents de l'ASF sont des acteurs pan-européens, avec l'exigence forte d'une égalité de concurrence.
- **ELECTIONS EUROPÉENNES** : elles sont l'occasion d'une prise de conscience collective afin de donner à la France une position active au sein de l'Union européenne.
 - La priorité des partis politiques français doit être donnée aux choix de candidats dont les qualités et l'implication donneront à la France l'influence qu'elle mérite au Parlement européen.





NOS MÉTIERS FACE AU TOURNANT DE LA DIGITALISATION

- Le secteur est confronté à des défis technologiques et structurels inédits avec la digitalisation :
 - du parcours clients avec un recours croissant aux canaux de distribution digitaux. La rapidité et la fluidité est un « must have » pour les clients;
 - des outils notamment pour la prévention des fraudes : signature électronique, algorithmes, Blockchain, ...
- Des nouveaux risques et enjeux spécifiquement liés aux offres digitales apparaissent en matière de protection du consommateur et des données personnelles, de cybersécurité, de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
 - Dans ce contexte, l'ASF est attentive au traitement de la Fintech.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA FINANCE VERTE



La France doit conserver sa place de leader de ce phénomène mondial.

Actions de l'ASF:

- Proposition de développer le recours des TPE/PME au crédit-bail pour favoriser leur transition énergétique : l'objectif serait d'inciter davantage d'entreprises à recourir au crédit-bail immobilier afin d'engager des projets d'acquisition d'immeubles ou de refinancement de leur actif immobilier en intégrant un volet travaux de performance énergétique.
- Promotion des Sofergie pour le financement (par crédit-bail, location et crédit classique) de certains investissements dans le domaine des économies d'énergie, du traitement des déchets et des collectivités locales.
- Préconisations de l'ASF pour le financement par crédit affecté de panneaux photovoltaïques à destination des consommateurs

UN DIALOGUE SOCIAL ACTIF ET PRODUCTIF AU SEIN DE LA BRANCHE



- La convention nationale des sociétés financières gérée par l'ASF a fêté ses 50 ans. La négociation sociale est dynamique avec plusieurs accords signés chaque année avec les organisations syndicales.
- Par arrêté du 3 octobre 2017, l'ASF a été reconnue représentative en tant qu'organisation professionnelle d'employeurs dans la convention collective nationale des sociétés financières qui représente 25 000 salariés.
- De grands enjeux actuellement sur lesquels l'ASF est particulièrement active : risques psychosociaux, égalité salariale entre les femmes et les hommes, formation professionnelle,...

Merci de votre attention

Retrouvez toute l'actualité des métiers de financement spécialisé sur :

Le site : www.asf-france.fr



[@Association_ASF](https://twitter.com/Association_ASF)

